

## Procès-Verbal

### Séance du 10 Mars 2023

L'an 2023 et le 10 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LEPAN Frédéric Maire

**Présents** : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DROUIN Flavie à M. MARTINELLO Jean-François  
Excusé(s) : M. MOREAUX Mathieu

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 06/03/2023

**Date d'affichage** : 06/03/2023

**A été nommé(e) secrétaire** : M. Francis HANRIOT

#### **Objet(s) des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

- Autorisation de dépenses avant le vote du budget - 2023\_11
- Rénovation thermique de la toiture de l'école: demande de subvention au Fonds Vert - 2023\_12
- Renaturation de la Place de la Mairie: demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau - 2023\_13
- Renaturation de la Place de la Mairie: demande de subvention au Fonds Vert - 2023\_14
- Demande de réfection RD8 - 2023\_15

**Réf : 2023\_11 : Autorisation de dépenses avant le vote du budget**

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

M le Maire rappelle à l'assemblée le projet de maison médicale et que le cabinet Anne André Beaufort, architecte, a été retenu pour les missions de maîtrise d'œuvre.

Afin de pouvoir mandater le cabinet, le Maire propose l'ouverture des crédits nécessaires. Ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif.

Art 203 : + 4 344.00€

Le conseil valide à l'unanimité l'ouverture des crédits proposée.

**Réf : 2023\_12 : Rénovation thermique de la toiture de l'école: demande de subvention au Fonds Vert  
A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

M le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la toiture de l'école. Ces travaux de rénovation et d'isolation permettront une économie d'énergie significative.

M le Maire indique que cette rénovation est éligible à une subvention auprès du Fonds Vert.

Après débats et discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention, au taux maximum.

**Réf : 2023\_13 : Renaturation de la Place de la Mairie: demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau**

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

M le Maire rappelle à l'assemblée le projet de renaturation de la Place de la mairie : ces travaux comportent une re-végétalisation de la place, la création d'îlots de fraîcheur et sa désimperméabilisation.

M le Maire indique que cette rénovation est éligible à une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Après débats et discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention, au taux maximum.

**Réf : 2023\_14 : Renaturation de la Place de la Mairie: demande de subvention au Fonds Vert  
A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

M le Maire rappelle à l'assemblée le projet de renaturation de la Place de la mairie : ces travaux comportent une re-végétalisation de la place, la création d'îlots de fraîcheur et sa désimperméabilisation.

M le Maire indique que cette rénovation est éligible à une subvention au Fonds Vert.

Après débats et discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention, au taux maximum.

**Réf : 2023\_15 : Demande de réfection RD8**

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

Vu l'état de vétusté et de dégradation de la RD 8 en agglomération, rue de la Pompelle et rue du Président Roosevelt,

Considérant que le conseil Départemental de la Marne a la compétence voirie départementale,

Après débats et discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le conseil Départemental de la Marne pour la réfection du RD8 en agglomération.

**Questions diverses :**

- M le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de Monsieur Christian Le Beuf sollicitant un échange de parcelle avec la commune. Après débats et discussion, le conseil municipal donne son accord pour l'échange de parcelle B 6 (7 ares 80) avec une parcelle de taille similaire prise sur la parcelle B 429. Les frais inhérents à cet échange devront être à la charge du demandeur.

- M le Maire informe l'assemblée de l'évolution des dents creuses sur la commune depuis la dernière révision du PLU.

- M le Maire informe l'assemblée de la liste des terrains communaux sur le territoire de la commune.
- M le Maire informe l'assemblée que la Commission Electorale doit être renouvelée. Mme Sylviane Darthois, membre de cette commission, souhaite renouveler son mandat.
- M Jean-Claude BASTIEN indique au conseil l'avancement des travaux du jardin du souvenir. Un pupitre indiquant le nom des défunts devra être installé. Le pupitre proposé par la société "Granimond" est retenu par l'assemblée (montant du devis : 2 190.00€ TTC).
- M le Maire informe l'assemblée de la programmation des travaux de voirie entrepris par la CUGR :
  - 2023 : 1<sup>ère</sup> partie de la rue Godon Vasnier
  - 2024 : 2<sup>ème</sup> partie de la rue Godon Vasnier
  - 2025 : rue Henry Vasnier et rue du 11 novembre 1918
  - 2026 : rue du Gué Sarazin
- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le vendredi 31 mars pour le vote du budget.

Séance levée à : 20h15

En mairie, le 27/03/2023

Le Maire  
M Frédéric LEPAN

Secrétaire de séance  
M Francis HANRIOT